

# Collectif PASSA

« Préservons A St Paul Son Authenticité »

Association loi 1901, indépendante et apolitique

Site : <http://passa.e-monsite.com/> e-mail : [collectifpassa@gmail.com](mailto:collectifpassa@gmail.com)

Lettre n°7, juillet 2011

## Projet du Villarey - l'avis des habitants

Suite à la réunion publique - très animée - du 4 juillet, la municipalité semble enfin disposée à écouter les habitants. Le Collectif PASSA s'en réjouit !

D'autres consultations ont eu lieu, une en 2000, une autre en 2010 organisée par le Collectif PASSA. Elles ont confirmé l'opposition des Saint-Pognards à une densification de l'habitat [1].

Nous attendons maintenant que la municipalité respecte les règles d'une consultation démocratique :

✓ Présentation de la vision de la municipalité pour les prochaines années :

Densification, projets de construction additionnels, évolution de la population envisagée, logements sociaux (impact du SCOT), adaptation des infrastructures nécessaires (eau, électricité, voiries, école, collège, transports...). Ces éléments doivent déjà être disponibles dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

✓ Présentation détaillée des deux sujets actuels.

*Pour l'espace polyvalent :*

Définition du besoin (rapport du sondage auprès des associations), objectifs d'utilisation (pour qui, pour quoi, répartition, sport / spectacles / réceptions, fréquence), budget prévisionnel, frais de fonctionnement et plan de financement.

*Pour l'espace polyvalent et le programme immobilier :*

Résultats des études préalables (les autres emplacements envisagés) plans et dimensions, implantations, intégration dans le paysage, garanties de réalisation conforme au plan.

✓ Organisation d'une consultation distincte sur chacun des sujets (espace polyvalent et projet immobilier) et des modalités de vote irréprochables : participants inscrits sur liste électorale, vote à bulletin secret.

Bref, un **référendum d'initiative locale**, qui est la procédure officielle pour une consultation incontestable et à portée décisionnelle ...

Cette formule, jugée trop onéreuse par M. le Maire, s'élèverait en fait aux alentours de 3000 euros. Est-ce vraiment trop cher au regard de l'enjeu ?

Dans ce cadre, le Collectif PASSA attend l'invitation de la municipalité pour y travailler dès la rentrée.

**Nous vous souhaitons à tous un très bel été !**